

**Question orale
de M. Lepine
à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des
Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs
locaux,
sur « le pont RAVeL de Warquignies »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Lepine à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur « le pont RAVeL de Warquignies ».

La parole est à M. Lepine pour poser sa question.

M. Jean-Pierre Lepine (PS). – Monsieur le Ministre, depuis quelques années, le remplacement du pont RAVeL de Warquignies par une passerelle cyclopiétonne est à l'ordre du jour.

Votre prédécesseur indiquait, il y a un peu plus d'un an, que le dossier de permis d'urbanisme était en cours de finalisation et que l'obtention du permis pouvait être envisagée pour la fin de l'année.

On envisageait alors l'adjudication pour mai 2024 et un début des travaux pour septembre 2024. Or, il semble que rien n'ait débuté à ce jour.

Pouvez-vous faire le point sur ce dossier ? Quand les travaux seront-ils entamés ? Quand ceux-ci pourront-ils être finalisés ?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Desquesnes.

M. François Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux. – Monsieur le Député, la DPR prévoit l'amélioration et la création d'infrastructures sécurisées de qualité et inclusives pour encourager les modes actifs.

Le RAVeL fait partie intégrante du réseau de mobilités actives et continuera donc à être soutenu.

Concernant le projet du pont RAVeL à Warquignies, situé sur la ligne 98B, entre Warquignies et Boussu, le permis d'urbanisme pour le remplacement du pont a été délivré en juin dernier.

À la suite de cette autorisation, l'administration a donc débuté l'élaboration du dossier d'adjudication qui devrait être finalisé en 2025.

Vous m'excuserez de ne pas vouloir m'avancer sur un calendrier de réalisation, mais je ne suis pas Nostradamus.

M. le Président. – La parole est à M. Lepine.

M. Jean-Pierre Lepine (PS). – Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour ces éléments de réponse.

Je veux rappeler que ce dossier est important pour nous puisque c'est une voie d'accès, un passage, où il y a un trafic assez intense.

Vous me donnez des dates et vous me rassurez un peu ; sinon que cela a pris un peu de retard par rapport à ce qu'avait avancé votre prédécesseur, mais je ne vous en veux nullement.

Je retournerai vers les autorités locales pour leur faire part du calendrier que vous venez de m'annoncer.